

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN

Délibération DC 2024-083

Attribution aides à l'immobilier d'entreprise

Date de convocation : 24 mai 2024	Liste des délibérations affichées le : 31 mai 2024		
Nombre de conseillers en exercice : 83	Présents : 43 à l'ouverture de la séance		
Absents et dépôts de pouvoirs : 3	Excusés : 25	Autres absents : 12	Votants : 46

Présents : Christophe PIQUEMAL (Aunat), Philippe PARRAUD (Axat), Jean Claude MICHELOU (Axat), Jean-Pierre ADROIT (Belcaire), Georges RAMON (Belvis), Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault), Alfred VISMARA (Cailla), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Evelyne GARROS (Chalabre), Jacques MAMET (Chalabre), Joseph LLOPIS (Comus), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Jacques PETIT (Escouloubre), Christian SOULA (Espéza), Rose-Marie DAROT (Espéza), Elvire ANDREWS (Espéza), Patrick EMERY (Galinagues), Dominique BRUCHET (Gincla), Yves ANIORT (Granes), Jacques GALY (Lapradelle Puilaurens), Jean-Jacques GERVAIS (Le Clat), Sauveur TRANIELLO (Marsa), Francis SAVY (Mazuby), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Gilles ALARD (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Mohamed EL HABCHI (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Krystel LAENGER (Rivel), Hervé CHAPUT (Rodome), Jean-Louis BOUSQUET (Roquefeuil), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Julien SADDIER (Sonnac sur l'Hers), Incarnation MARTY (Saint Ferriol), Cédric PLICHARD (St Jean de Paracol), Denis MALTAT (St Julia de Bec) et Jeanine BOULET (St Louis et Parahou), Thierry COUTEAU (Ste Colombe sur l'Hers), Ghislaine PLAS (Val de Lambronne), Anthony CHANAUD (Val du Faby), Georges BENNAVAIL (Val du Faby) et David RODRIGUES (Villefort).

Procurations : Gilbert SIMON (Campagne sur Aude) à David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Christian ARAGOU (Le Bousquet) à Jacques GALY (Lapradelle Puilaurens) et Pierre CASTEL (Quillan) à Sophie BOUTTIER (Quillan).

Excusés : Bernard VAQUIÉ (Camurac), Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Patrick DE BOISSIEU (Counozouls), Julie LE MORVAN (Espéza), Olivier FROMILHAGUE (Espéza), Gaël SAN MARTIN (Espéza), Patrick CAZAUD (Espéza), Didier PARIS (Fontanes de Sault), Daniel CALVI (Ginols), Lydie MUNIER (Joucou), Alain BONNERY (Nébias), Marie-Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Olivier FERRIER (Puivert), Jacques SIMON (Quillan), Amandine MORENO (Quillan), Jacques MANDRAU (Quillan), Jean POLY (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Martine DAFOS (Quillan), Benoît OLIVE (Roquefort de Sault), Louis SIRE (St Just et le Bézu), Rose Marie MANAUD (St Martin Lys), Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette) et Jean-Christophe GAUVRIT (Trézières).

Absents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Lucien RIVIE (Belfort sur Rebenty), Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Eric ASTIER (Corbieres), Claire THENARD (Courtauly), François LACROIX (Espezet), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle), Bertrand BARGAIN (Montjardin), Jean Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Nadia PARACHINI (Quillan) et Serge BACAVE (Saint Benoit)

Secrétaire de séance : David FERNANDEZ

2 entreprises ont sollicité de la CCPA la mobilisation du fond destiné à soutenir l'immobilier d'entreprise :

- Mathieu ALBERO : reprise de la boucherie de Quillan
- Thomas SALLES : reprise du café de Fa

La commission développement – économie s'est réunie le 23 mai 2024 à 14h Application agréée Elegalite.com
 Communauté de communes des Pyrénées audoises afin d'expertiser les dossiers présentés et donner
 un avis sur le montant d'attribution. 99_DE-011-200043776-20240530-DC_2024_083

Le tableau présenté ci-dessous récapitule les informations essentielles sur la nature, le montant et les financements des projets.

NOM ENTREPRISE	NOM PORTEUR	LOCALISATION	DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE DE L'ACTION	BUDGET GLOBAL	MONTANT SOLLICITÉ	PROPOSITION COMMISSION ÉCONOMIE
BOUCHERIE RICHARD QUILLAN	MATHIEU ALBERO	QUILLAN	Création de son entreprise sur la commune de Quillan en tant que boucher charcutier (reprise de « Chez Richard »). La subvention permet l'achat de matériel pour l'activité.	41 000€	5 000 €	5 000€
	THOMAS SALLES	FA	Reprise de l'activité bar-restaurant de café de Fa avec extension de service à épicerie + livraisons. La subvention permet l'achat d'équipements pour la restauration et l'aménagement du restaurant.	31 898€	5 000 €	5 000 €

Les entreprises produiront à la collectivité un bilan d'activité 2024 reprenant également les dépenses justifiant le montant de la subvention attribuée.

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les demandes présentées par les entreprises Boucherie Albero à Quillan et Café Restaurant de Fa,

Vu l'avis favorable formulé par la commission développement-économie,

Considérant l'enjeu de maintenir des commerces de proximité au sein du territoire des Pyrénées audoises,

Après en avoir délibéré,

Conseillers présents	43	Suffrages exprimés	46
Retraits avant vote	0	Pour	46
Abstentions	0	Contre	0

- **ATTRIBUE**, dans le cadre de la compétence « aide à l'immobilier d'entreprise », une subvention de :

- 5 000,00 € à l'entreprise Boucherie Albero à Quillan,
- 5 000,00 € à l'entreprise Café Restaurant de Fa.

Pour extrait conforme
Francis SAVY, Président de la CCPA



Acte certifié exécutoire compte tenu

- ❖ de sa transmission en sous-préfecture le 17.06.2024
- ❖ et de sa publication le 17.06.2024